



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



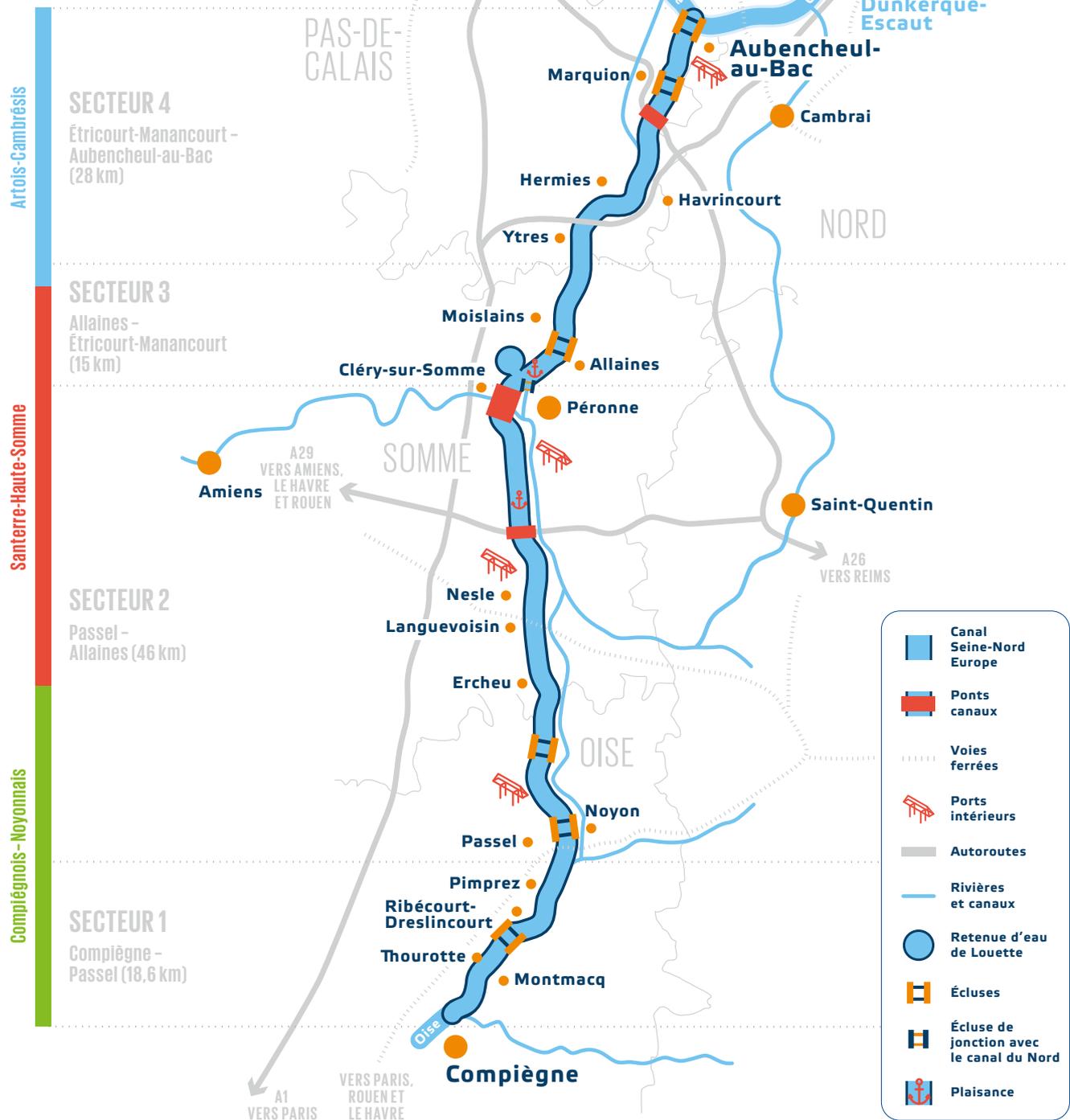
COMPIÉGNOIS - NOYONNAIS

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS LE COMPIÉGNOIS NOYONNAIS

Jun 2025

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE



107 KM DE CANAL
de Compiègne à
Aubencheul-au-Bac



64 COMMUNES
des Hauts-de-France traversées



62 FRANCHISSEMENTS
routiers et ferroviaires



3 PONTS-CANAUX
dont 1 ouvrage de 1330 m
franchissant la Somme

LE CANAL OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES...

... pour l'emploi local dans les Hauts-de-France, avec des entreprises locales plus compétitives

Le Canal Seine-Nord Europe offrira des coûts de transport réduits et un accès direct aux grands ports de la Manche et de la Mer du Nord, et donc à des nouveaux marchés en France et à l'international.

... pour l'attractivité des territoires, avec plus d'activités et de services

Les parcs d'activités créés dans les ports intérieurs (Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon) attireront de nouvelles activités industrielles, agricoles et logistiques ; les services portuaires et multimodaux rayonneront sur un large territoire de part et d'autre du Canal au bénéfice des entreprises.

... pour la préservation de l'environnement, avec moins de trafic routier

Mode le plus écologique, le transport fluvial se développera et permettra le report modal avec un million de camions en moins sur les routes de France chaque année.

... pour la qualité du cadre de vie, avec des aménagements naturels et paysagers

Des pistes cyclables, des itinéraires de promenades, des espaces naturels et paysagers seront créés tout au long du Canal. Le tourisme sera encouragé avec des activités de croisières, de plaisance individuelle et de découverte des milieux naturels environnants.

107 KM POUR CONNECTER LES HAUTS-DE-FRANCE À L'EUROPE

Le Canal Seine-Nord Europe est un Canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central du plus grand réseau européen de transport fluvial, appelé Seine-Escaut, il permettra aux péniches à grand gabarit de transporter des marchandises entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.



LE RÉSEAU SEINE-ESCAUT

Le réseau de transport fluvial Seine-Escaut débouchant sur la Mer du Nord, vise à relier efficacement les ports intérieurs du nord de la France et de l'Europe aux ports maritimes. Il comprend d'autres opérations d'aménagements d'envergure dont, directement en aval du Canal, la mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO) entre Creil et Compiègne.

UN PROJET DU 1^{ER} RÉSEAU EUROPÉEN DE TRANSPORT FLUVIAL



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne



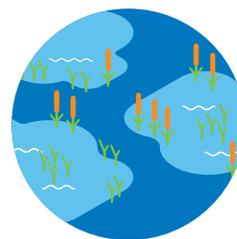
10 QUAIS

pour le transbordement des marchandises



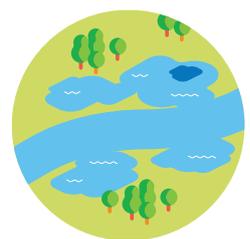
7 ÉCLUSES

dont 1 écluse de jonction au canal du Nord



PLUS DE 1200 HA

de plantations et d'aménagements environnementaux



25 KM

de berges lagunées



© Francis Cormon

DU PROJET À SA RÉALISATION

Traversant l’Oise, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord, le Canal Seine-Nord Europe est ancré dans les territoires des Hauts-de-France sur tout son parcours de Compiègne à Aubencheul-au-Bac. Le dialogue entre la Société du Canal Seine-Nord Europe et l’ensemble des acteurs de ces territoires permet de définir les meilleures conditions d’insertion du Canal localement, depuis la phase d’études jusqu’à la mise en navigation de l’ouvrage, en passant par l’organisation des travaux.

UN PILOTAGE TERRITORIAL

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d’ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l’Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l’État et l’Union européenne. Elle conçoit et met en œuvre le projet au plus près des besoins des territoires et de ses habitants, notamment grâce à la Démarche Grand Chantier. Une fois le Canal réalisé, sa gestion sera confiée à Voies navigables de France.

COMMENT LE CANAL EST-IL FINANCÉ ?

Une convention de financement a été signée le 22 novembre 2019 à Nesle établissant l’investissement nécessaire à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe à 5,1 milliards d’euros courants. Le coût du projet doit être actualisé au regard de l’inflation constatée depuis 2019 (marquée par la crise sanitaire, les événements internationaux, etc.) en lien avec les résultats des consultations des principaux marchés de travaux. La convention de financement prévoit cette situation.



© SCSNE



AU PLUS PRÈS DES HABITANTS...

La Société du Canal Seine-Nord Europe entend accompagner les riverains et usagers des territoires du Canal pour aller au-devant de leurs préoccupations et répondre à leurs interrogations. Flyers, lettres d'actualités, vidéos, expositions, réunions publiques, panneaux sur les chantiers, événements... les outils d'information du Canal Seine-Nord Europe se déploient et s'enrichissent au gré de la mise en œuvre des travaux.



© A.-C. Barbier / SCSNE



... ET SUR LE WEB

Le territoire Compiégnois – Noyonnais dispose également d'une rubrique dédiée sur le site du projet **canal-seine-nord-europe.fr**. Temps forts, événements, évolution des chantiers et éventuelles perturbations, images et vidéos... les actualités du Canal dans l'Oise y sont publiés au fil de l'eau. Pour y accéder :

www.canal-seine-nord-europe.fr/mini-site/territoire-du-compiegnois-noyonnais/

L'inscription à la newsletter mensuelle du Compiégnois – Noyonnais ainsi qu'aux mails Info Travaux, envoyés selon l'avancement des chantiers, se fait en bas de page. Et pour favoriser les échanges, les trois territoires du projet mettent à disposition une adresse mail spécifique.

ABONNEZ-VOUS
pour recevoir la newsletter
du territoire !



L'adresse dédiée aux sujets du Compiégnois et du Noyonnais est **compiegnois.noyonnais@scsne.fr**



SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez **les voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ PERMANENTE

La sécurité des riverains ainsi que celle de toutes les personnes évoluant sur ou aux abords des chantiers est une priorité absolue pour la Société du Canal Seine-Nord Europe. Ainsi la charte « Chantier franchement sûr », élaborée par la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF) en collaboration avec ses partenaires, est appliquée sur les chantiers du Canal Seine-Nord Europe. Ayant pour objectif la prise en compte de la prévention des risques professionnels dès la conception des ouvrages par la maîtrise d'ouvrage, elle contribue à mettre en place une politique de prévention exigeante.

LES AMÉNAGEMENTS EMBLÉMATIQUES DANS L'OISE

Entre Compiègne et Libermont, le Canal Seine-Nord Europe est équipé de quatre quais de transbordement, de trois des sept écluses que compte le Canal sur l'ensemble de son tracé, d'un port intérieur et de 21 franchissements pour assurer la liaison entre les communes des deux rives du Canal dans le Compiégnois – Noyonnais.

LES TROIS ÉCLUSES DU COMPIÉGNOIS – NOYONNAIS

Située sur les communes de Montmacq et de Cambronne-lès-Ribécourt cette première écluse éponyme de 6,41 mètres de hauteur de chute assure la jonction entre les biefs amont et aval du secteur 1 et constitue le point d'alimentation en eau du Canal lorsque l'eau de la rivière Oise est abondante. En se substituant à deux écluses à franchir pour les bateaux (actuelles écluses de Janville et de Belleve), elle fait gagner environ une demi-heure de temps de navigation. Sa conception tant technique qu'architecturale et paysagère, répond à des critères de Haute Qualité Environnementale (HQE).

L'accès des bateaux à la plaine du Noyonnais, se fait ensuite en franchissant l'écluse de Noyon, dont la hauteur de chute de 21,07 mètres en fait l'une des plus grande du Canal Seine-Nord Europe. L'insertion paysagère de l'écluse de Noyon a fait l'objet d'études paysagères et a été travaillée en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France de l'Oise, notamment pour prendre en compte les perspectives sur la cathédrale Notre-Dame de Noyon, élément emblématique du paysage. Cet ouvrage fait également partie des 3 écluses qui seront visitables par le public



Écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt
© Team O+ / Atelier 2/3/4/



Écluse de Noyon © AEI – ONE-SCSNE

avec un bâtiment d'accueil et une terrasse belvédère. Dernière écluse de l'Oise, l'écluse de Catigny, de 14 mètres de hauteur de chute, permet de rejoindre le plateau du Santerre dans la Somme et le plus long bief du Canal d'un peu plus de 39 kilomètres. L'insertion paysagère de l'écluse et du bassin anti-intumescence, la réalisation d'un merlon paysager, la mise en place de clôtures de sécurité, le rétablissement routier et les cheminements, etc. ont fait l'objet d'une concertation avec les habitants permettant d'aboutir à un projet cohérent et respectueux de la commune.



Écluse de Catigny © SCSNE / Pixxim



Les ponts de la RD 66 finalisés et ouverts au public en mars 2025 © SCSNE

UN PORT INTÉRIEUR

Le port intérieur de Noyon est situé à cheval entre les communes de Sermaize et de Catigny. D'environ 45 hectares, le port (porté par un Syndicat Mixte piloté par la Région Hauts-de-France et les collectivités) dispose d'un quai d'une longueur de 400 mètres et d'un bassin de virement pour permettre aux bateaux de faire demi-tour. Le site bi-modal favorisera le développement économique du territoire tout en permettant le report d'une part importante du transport de marchandises de la route vers le fluvial.

21 PONTS CRÉÉS OU RECONSTRUITS

Pour le rétablissement des routes sur le territoire, treize nouveaux franchissements routiers enjambant le Canal Seine-Nord Europe sont construits. Trois ponts actuellement existants sur le tracé sont reconstruits au gabarit du Canal Seine-Nord Europe et cinq autres ponts, franchissant le canal latéral à l'Oise, l'Oise ou le canal du Nord, sont rebâties plus hauts et plus larges, afin de s'aligner avec les nouveaux ouvrages du Canal.



RD 932 E à Noyon © SCSNE / Pixim



UN PONT-RAIL DE PASSEL À PONT-L'ÉVÊQUE

Le rétablissement de la voie ferrée Creil-Jeumont est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau. Afin de limiter l'impact du projet, un nouveau tracé ferroviaire de 2 200 m est créé en zone boisée, entre les communes de Passel et de Pont-L'Évêque. Un pont-rail d'une portée de 100 m, similaire à l'ouvrage existant sur le canal du Nord, est construit sur le Canal Seine-Nord Europe et l'ancienne voie ferrée déposée et renaturée.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU CANAL

Écologique par nature, le Canal Seine-Nord Europe est pensé à travers une démarche environnementale ambitieuse qui se décline à chaque étape : conception, réalisation et exploitation du Canal. En plus de contribuer à la transition écologique et énergétique, il s'engage pour la protection des paysages des Hauts-de-France, pour la préservation de la ressource en eau et pour le maintien, et même à terme pour l'amplification de la biodiversité du territoire. Le Canal Seine-Nord Europe a vocation à être un « Canal vivant », lieu d'accueil et de vie de multiples espèces animales et végétales. Au total, le projet comprend plus de 1 200 hectares d'aménagements environnementaux dédiés à la biodiversité.

UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ENGAGÉE

Le Canal Seine-Nord Europe a été conçu dans le cadre rigoureux de la démarche E.R.C. « éviter – réduire – compenser » encadrant les projets ayant des effets sur l'environnement. La démarche consiste tout d'abord à éviter les impacts sur les milieux naturels. À défaut, elle s'attache à les réduire et enfin, à mettre en œuvre des mesures de compensation quand ils ne peuvent être ni évités, ni réduits.

UN CANAL PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Le Canal dans le Compiégnois – Noyonnais intègre de nombreux aménagements favorables à la biodiversité : près de 15 km de berges lagunées, des fossés débordants propices au développement de la faune piscicole et à l'accueil de la végétation aquatique, cinq annexes hydrauliques directement connectées au Canal pour favoriser le développement de la vie végétale et aquatique, deux passages pour la grande faune préservant les corridors écologiques à Montmacq et Chiry-Ourscamp ou encore des dispositifs de sortie d'eau praticables pour les animaux...

558 HA DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE AU TITRE DU CANAL

Le programme de compensation du Compiégnois se déploie sur 23 sites. Ce premier secteur du Canal traversant la vallée inondable de l'Oise, les mesures concernent principalement des restaurations de zones humides et boisées (mares, prairies humides, ripisylves, etc.). Dans le Noyonnais, la Société du Canal Seine-Nord Europe travaille également sur des milieux ouverts secs (fourrés, prairies, boisements secs, etc.) sur sept principaux sites, représentant près de 134 hectares, dont un tiers sur des sites de dépôts de matériaux excédentaires.



Plantations à Chiry-Ourscamp © SCSNE



Site de compensations de Chiry-Ourscamp © SCSNE



UN CANAL ÉCONOME EN EAU

Dès les premières études, l'alimentation en eau du Canal a fait l'objet de la plus grande attention. Celles-ci ont été affinées à chacune des étapes depuis les années 2000 et intègrent les enjeux du réchauffement climatique.

Le Canal est conçu selon trois grands principes :

+ **Un canal qui préserve la ressource en eau** : il n'y aura aucun prélèvement dans les nappes phréatiques. Il sera alimenté par l'Oise via une prise d'eau à Montmacq sur le bief de confluence avec l'Aisne où la ressource en eau est abondante.

+ **Un canal économe en eau** : grâce à une étanchéité très performante de sa cuvette, équivalent à 40 cm d'épaisseur d'argile, limitant les infiltrations, et à des bassins d'épargne, permettant un recyclage de l'eau des écluses.

+ **Un canal adapté et résilient aux effets du changement climatique** : il préservera la qualité de la rivière Oise avec une diminution voire l'arrêt des prélèvements en période de faible débit de l'Oise. La retenue d'eau de Louette dans la Somme, d'une capacité de 14 millions de m³, prendra alors le relais pour l'alimentation en eau du Canal.

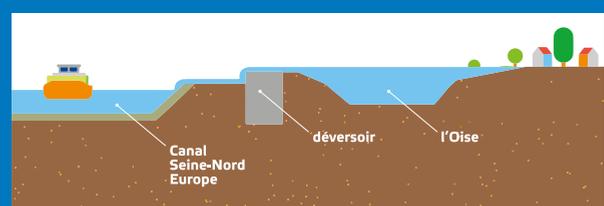
Ce schéma d'alimentation en eau intègre des marges de sécurité importantes et tient compte des effets du changement climatique. Par exemple, les apports d'eau des précipitations ne sont pas pris en compte et l'évaporation est considérée à son maximum (comme en plein été) toute l'année.

Toutes les dispositions sont prises pour garantir un fonctionnement robuste du Canal en harmonie avec les autres usages de l'eau : besoins pour la nature, l'eau potable, l'industrie et l'agriculture.

DES EFFETS SUR LES CRUES DE L'OISE

Le déversoir de Montmacq, situé en aval de l'écluse de Montmacq Cambronne-lès-Ribécourt, permet aux eaux de débordement de l'Oise de rejoindre le Canal, sa capacité d'écoulement étant trois fois supérieure à celle de la rivière. Grâce à cet ouvrage hydraulique, long de 310 mètres, le niveau de la rivière en crue peut être abaissé localement.

Les crues faiblement débordantes, essentielles pour le maintien des zones humides et utiles à la faune et la flore locales ne sont pas empêchées par le dispositif.





CANAL SEINE-NORD EUROPE

LE CANAL



33,6 KM

longueur
du tracé



25

communes
traversées



17

franchissements
routiers
(21 ponts au total)



3

écluses

AL SEINE-NORD EUROPE DANS



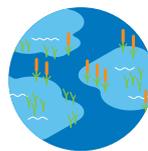
4

quais



1

port intérieur



558 HA

d'aménagements
environnementaux
et de plantations

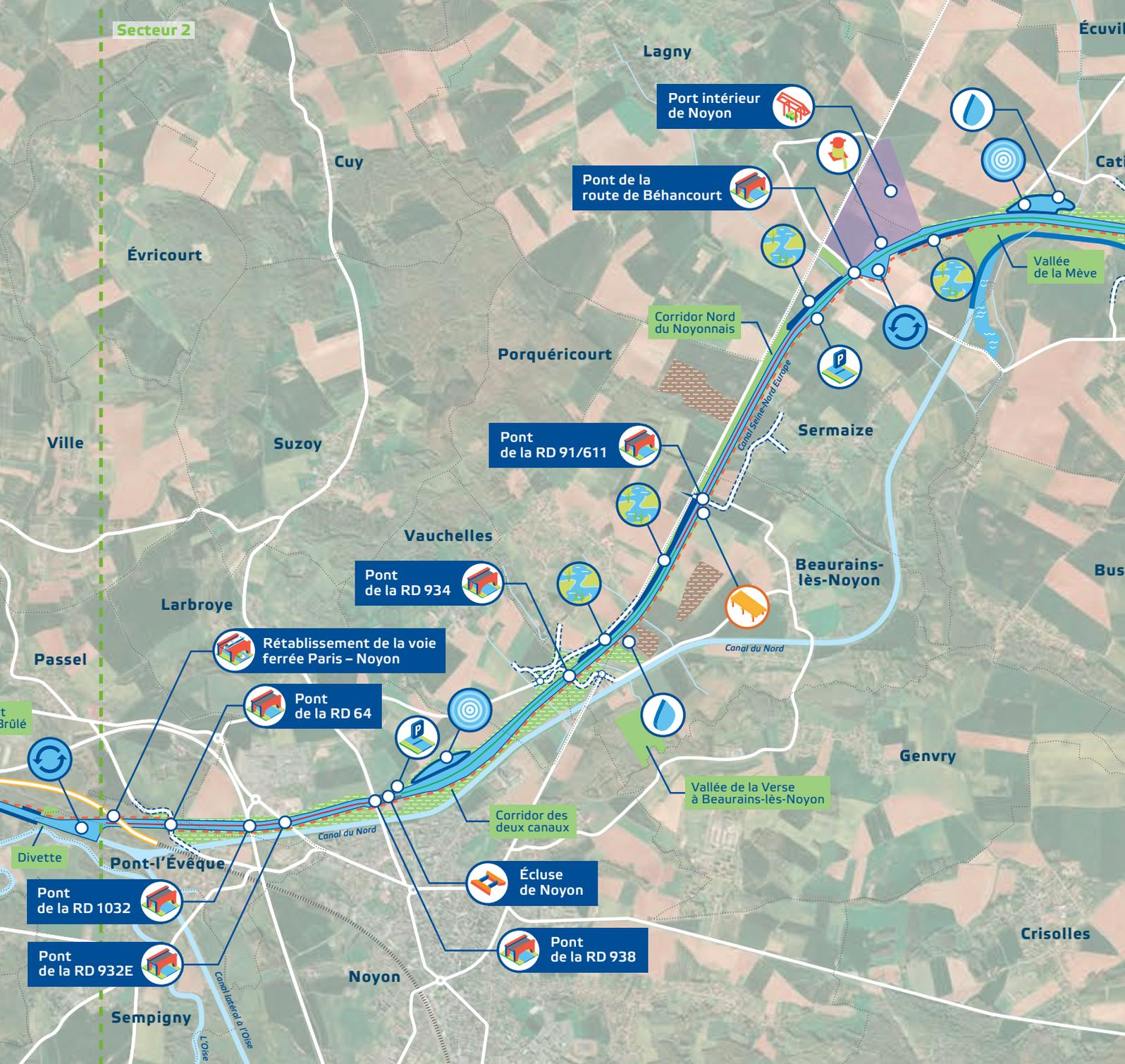


15,1 KM

de berges
lagunées

L'OISE

COMPIÉGNOIS - NOYONNAIS



..... Limite communale

 Canal Seine-Nord Europe

 Section en remblai

 Section en déblai

 Canal / Cours d'eau existant

 Canal / Cours d'eau modifié

 Route existante

 Route créée ou adaptée

 Voie ferrée

 Voie ferrée rétablie

 Itinéraire cyclable de la Trans'Oise créé après le CSNE (revêtement en enrobé)

 Giratoire

 Pont routier

 Pont déconstruit

 Pont ferroviaire

 Écluse

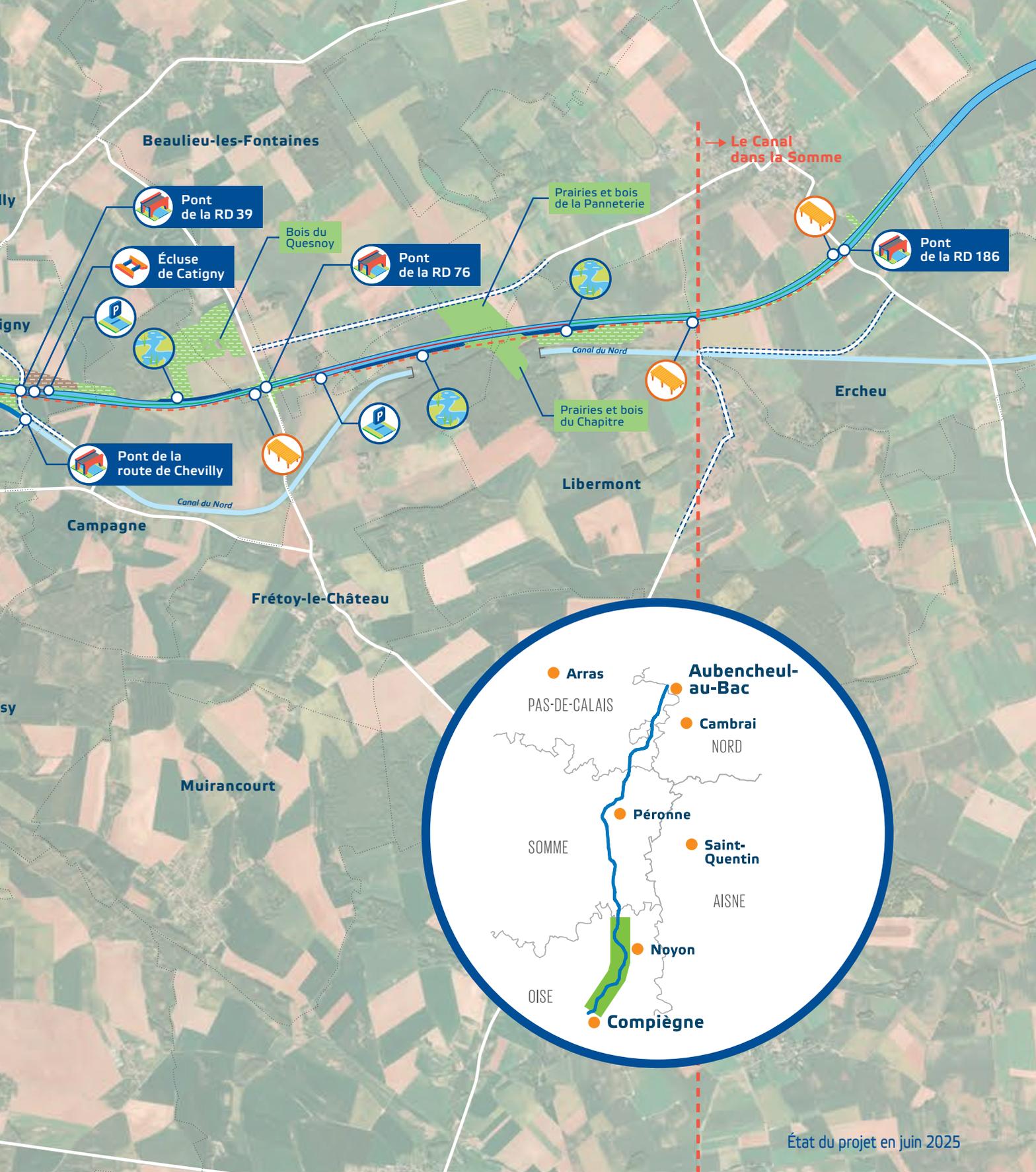












État du projet en juin 2025

- | | | |
|-----------------------|--|------------------------------------|
| Déversoir | Zone de compensation écologique | Annexe hydraulique |
| Port intérieur | Zone de compensation écologique sur dépôt | Bassin / Cercle de virement |
| Quai | Zone de compensation écologique et hydraulique | Bassin anti-intumescence |
| Ponton de pêche | Terrain de dépôt agricole | Poste de stationnement des bateaux |
| Passage pour la faune | Berge lagunée | |

* Déplacement du quai de Thourotte, en cours de définition et de concertation avec le territoire.

LES PROJETS AUTOUR DU CANAL



© A.-C. Barbier / SCSNE



LES MOBILITÉS DOUCES DU COMPIÉGNOIS

Aménagements en cours de définition avec le territoire

- | | | |
|---|---|---|
|  Canal Seine-Nord Europe |  Route existante |  Chemin de service revêtu (enduit bicouche) |
|  Canal / Cours d'eau existant |  Rétablissement avec voie pour cyclistes et/ou piétons |  Chemin de service non revêtu (grave non traitée) |
|  Limite communale |  Rétablissement simple (trottoirs) |  Itinéraire existant pour cyclistes et/ou piétons |

Pour favoriser l'insertion du Canal Seine-Nord Europe dans le territoire et en faire une véritable opportunité de développement durable pour le Compiégnois et le Noyonnais, des aménagements complémentaires au programme initial du projet, sont étudiés en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux pour être déployés parallèlement à la réalisation du Canal.

DANS LE SILLAGE DU CANAL

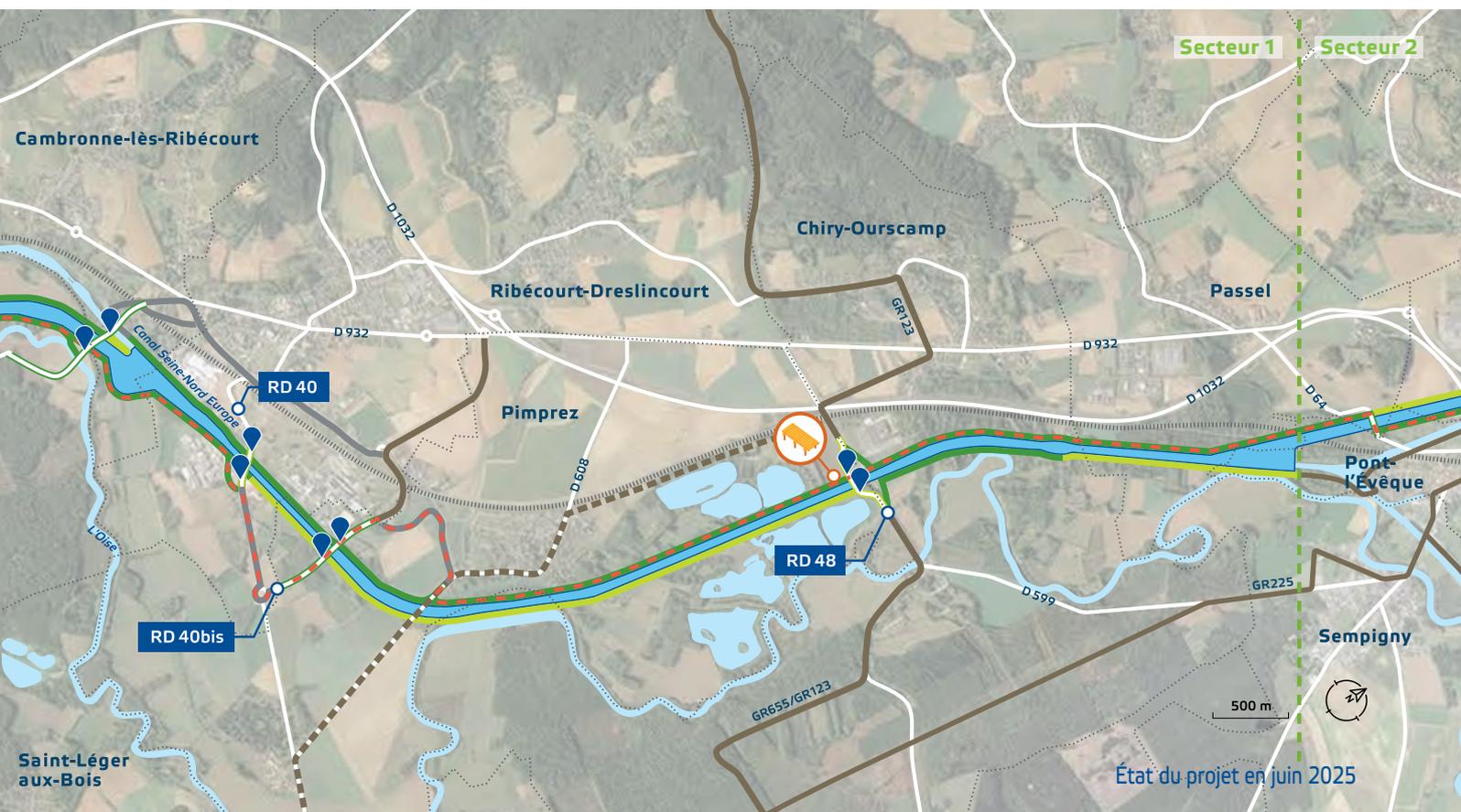
La création du Canal Seine-Nord Europe encourage les territoires à développer leurs aménagements pour valoriser leur cadre de vie. Des projets d'équipements utiles à la mobilité, au développement économique, au tourisme ou aux loisirs émergent de la part des différents acteurs territoriaux et peuvent être soumis à la SCSNE. Se réunissent ensuite des Comités territoriaux, co-pilotés par l'État et la Région Hauts-de-France en lien avec les Départements, pour étudier la cohérence des projets sur le tracé du Canal et, le cas échéant, participer à leur financement.

D'AUTRES CHEMINEMENTS

Favoriser les déplacements à pied ou à vélo est une orientation territoriale forte dans le Compiégnois – Noyonnais. Les chemins de service longeant le Canal sur ses deux berges seront presque intégralement accessibles aux piétons et plusieurs kilomètres seront revêtus pour permettre la circulation des cyclistes. En outre, l'aménagement du projet départemental de la voie douce Trans'Oise, en lien avec l'Eurovélo 3, est désormais intégré au programme du CSNE et d'autres équipements piétons ou cyclistes sont étudiés dans le cadre des projets des territoires.

ANTICIPER POUR L'AVENIR

Cheminements doux, quais de transbordement ou aménagements de plaisance... Tout au long de la construction du Canal, des projets pourront être formalisés par les acteurs locaux et soumis aux Comités territoriaux. Les premières phases de concertation avec les territoires, ont déjà permis à la Société du Canal Seine-Nord Europe d'intégrer dans la réalisation du Canal, des mesures conservatoires qui autorisent des mises en œuvre de projets ultérieurement.



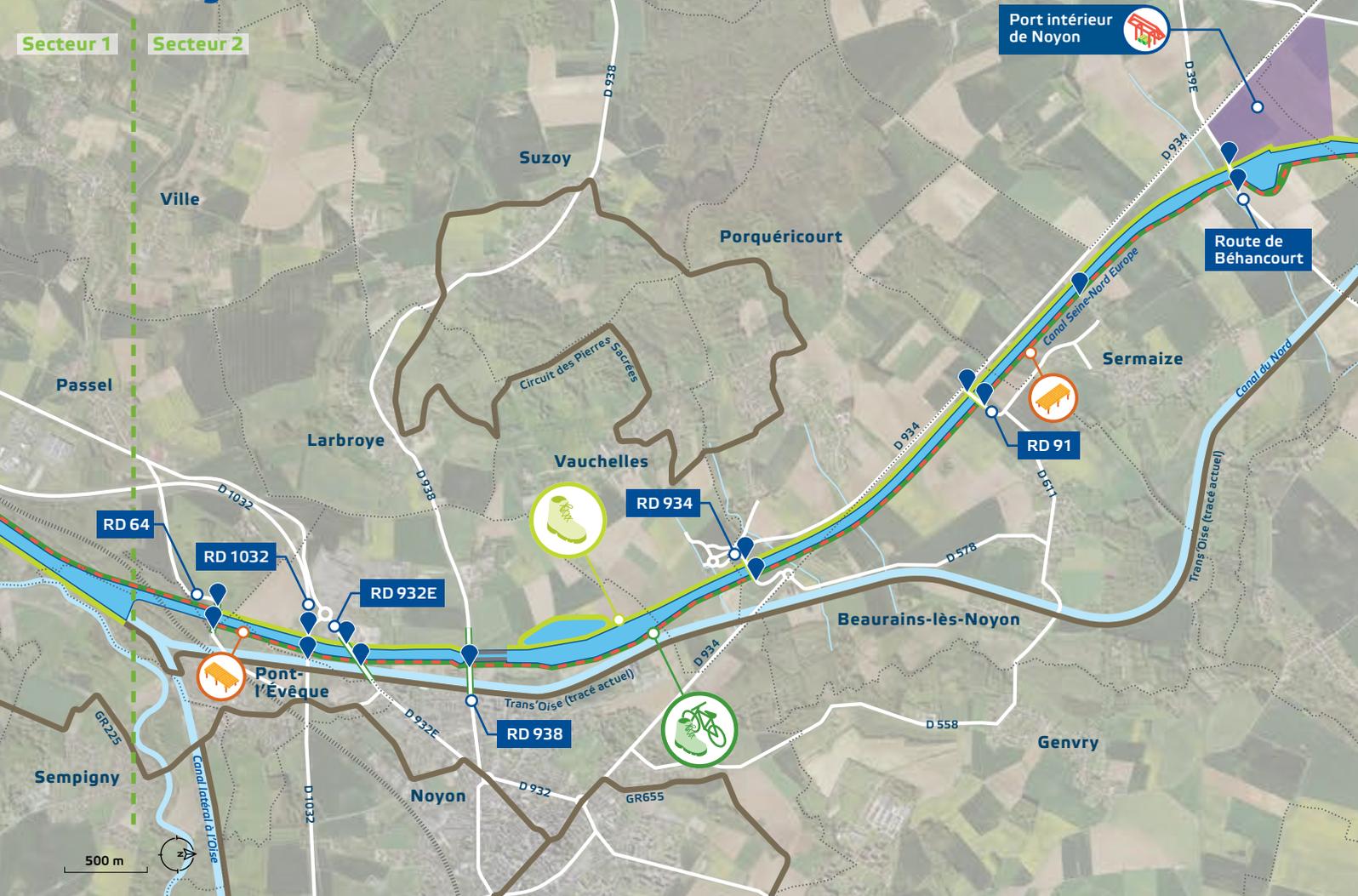
-  Itinéraires existants modifiés en phase chantier ou à l'issue des travaux du Canal*
-  Itinéraire cyclable de la Trans'Oise créé après le CSNE (revêtement en enrobé)
-  Itinéraire de continuité cyclable (indépendant de la construction du CSNE)

-  Ponton de pêche
-  Accès au Canal (escaliers ou rampes)

*Définition en cours de concertation avec le territoire.

LES MOBILITÉS DOUCES DU NOYONNAIS

Aménagements en cours de définition avec le territoire



-  Canal Seine-Nord Europe
-  Canal / Cours d'eau existant
-  Limite communale
-  Chemin de service revêtu (enrobé)
-  Chemin de service non revêtu (grave non traitée)
-  Itinéraire existant pour cyclistes et/ou piétons
-  Itinéraire cyclable de la Trans'Oise créé après le CSNE (revêtement en enrobé)
-  Route existante
-  Rétablissement avec voie pour cyclistes et/ou piétons
-  Rétablissement simple (trottoirs)
-  Port intérieur
-  Ponton de pêche
-  Accès au Canal (escalier ou rampes)





D'UN CANAL À L'AUTRE

Le territoire Compiégnois – Noyonnais est doté de deux canaux préexistants au Canal Seine-Nord Europe. Côté Compiégnois, le canal latéral à l'Oise relie sur 34 km, l'Oise canalisée à Janville, au Canal de Saint-Quentin à Chauny, depuis 1831. Côté Noyonnais, le canal du Nord est le principal itinéraire fluvial entre le bassin de la Seine et le Nord. Amorcé avant la Première Guerre mondiale, il a été ouvert à la navigation seulement en 1965 avec un gabarit limité pour les bateaux. Le canal latéral à l'Oise et le canal du Nord dans l'Oise sont maintenus en service pendant toute la durée des travaux du Canal Seine-Nord Europe et contribuent à l'approvisionnement et aux évacuations des chantiers par voie fluviale.

Lors de la mise en service du Canal, ils resteront également praticables pour assurer provisoirement une phase de rodage du nouvel aménagement. Le devenir de ces canaux est un véritable enjeu pour le territoire. Celui-ci se construit collectivement entre Voies navigables de France, qui en assure la gestion, et les collectivités territoriales, avec les acteurs économiques et les habitants, en prenant en compte les aspects techniques, environnementaux et économiques. La Société du Canal Seine-Nord Europe participe, en tant que maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, à cette réflexion, engagée depuis 2020, en identifiant les synergies possibles.

UN PROJET ANCRÉ DANS SES TERRES

Dès sa conception, le Canal a été configuré pour réduire ses incidences sur l'agriculture, en concertation permanente avec les représentants de la profession.

Ainsi, la gestion économe de l'espace agricole a été recherchée et une attention particulière est portée sur la gestion des matériaux excédentaires.

LA GESTION DES MATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

Le long de son tracé dans l'Oise, le Canal Seine-Nord Europe alterne les zones de remblais et de déblais. Ainsi, les matériaux excavés sont principalement utilisés pour réaliser les remblais du Canal et les rampes d'accès des ponts sur le futur Canal, afin de limiter autant que possible les excédents. Cependant, ceux-ci sont inévitables. Des zones de dépôt définitif, à proximité du tracé, ont donc été identifiées en concertation avec la profession agricole et les acteurs locaux (voir carte du territoire en pages centrales).



UNE GESTION ÉCONOME

Dans une logique d'éco-performance, la gestion raisonnée et concertée des matériaux excédentaires s'appuie sur 5 mesures principales :

- + **Optimiser la conception du projet et favoriser le réemploi** afin de réduire les volumes de déblais excédentaires et limiter l'impact sur les terres agricoles ;
- + **Favoriser la valorisation des terres excédentaires** par le retour, autant que possible, des terrains à l'agriculture ;
- + **Limiter les distances de transport des déblais et matériaux** de construction en privilégiant la proximité des ressources et des usages ;
- + **Favoriser la massification des transports** en partenariat avec les acteurs de la logistique du ferroviaire et du fluvial, les fournisseurs et les entreprises, notamment par l'utilisation des canaux existants et la construction de quai travaux ;
- + **Innover et rendre compte par un observatoire** des mesures mises en place et de leurs résultats.

DES DÉPÔTS EN PRIORITÉ REMIS À L'AGRICULTURE

La Société du Canal Seine-Nord Europe s'engage à ce que les sols recevant les dépôts de terre soient restitués à l'agriculture avec un potentiel agronomique maintenu. Le guide « Technosolutions » de prescriptions détaillées écrites par les experts agro-pédologues des Chambres d'Agriculture, avec la Société du Canal Seine-Nord Europe, précise **les principes clés afin d'assurer la réussite de la remise en culture de sols** :

- + Préservation des différents horizons du sol lors des excavations à travers un stockage différencié ;
- + Prévention des phénomènes de tassement ;
- + Stabilité et portance des sols reconstitués ;
- + Préservation de la qualité physico-chimique et sanitaire des sols et maîtrise de la prolifération des mauvaises herbes ;
- + Bon fonctionnement hydrique des sols reconstitués.

Durant les travaux, la maîtrise d'œuvre contrôlera la bonne mise en œuvre de ces prescriptions par les entreprises de travaux et la Chambre d'Agriculture assurera également un suivi des aménagements réalisés.



© A.-C. Barbier / SCSNE

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Aménager un canal de 107 km est un défi colossal qui va mobiliser jusqu'à 6 000 personnes au plus fort des travaux. Parmi elles, des professionnels doivent être recrutés (ouvriers spécialisés, coffreurs, ferrailleurs, soudeurs, conducteurs de travaux, mécaniciens, grutiers, avitailleurs, monteurs, topographes, écologues, etc.) et des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion ou actifs en reconversion doivent être formés. Tous les besoins liés au chantier (comme l'hébergement, la restauration, la maintenance des engins, etc.) sont également une source importante d'activités et d'emplois. Après sa mise en service, le Canal sera un véritable atout pour concilier développement économique et protection de l'environnement, avec des milliers d'emplois à la clé.



**Pour tout savoir sur
les compétences recherchées
sur les chantiers
de réalisation du Canal**

Découvrez toutes les opportunités du Canal Seine-Nord Europe pour l'emploi en Compiégnois Noyonnais, selon votre situation...



**+ Vous êtes à la recherche
d'un emploi ?**

canal-emploi@francetravail.fr



**+ Vous êtes en parcours
d'insertion ?**

canal-solidaire@scsne.fr



**+ Vous cherchez à vous former
à un des métiers du Canal ?**

hautsdefrance.fr/prochinfo-formation/



**+ Vous souhaitez travailler à l'accueil
du personnel des chantiers ?**

grand-chantier.csne@scsne.fr



**+ Vous souhaitez référencer
l'activité de votre entreprise ?**

entreprises.hautsdefrance.fr/csne
[hautsdefrance.ccibusiness.fr/
canal-seine-nord-europe](https://hautsdefrance.ccibusiness.fr/canal-seine-nord-europe)

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

**RESTONS
CONNECTÉS**
compiegnois.noyonnais@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr